

Intéressé ?

Vous souhaitez nous confier votre logement ?

Formez sans tarder le 063/395 313 ou adressez un mail à info@logesud.be

Vous êtes à la recherche d'un logement ?

Rendez-vous à l'une de nos permanences :

- ◇ Tous les mardis matin de 10h à 12h à l'Espace Wallonie à Arlon sur rendez-vous au 063/39.53.13
- ◇ Le 1^{er} lundi du mois de 9h à 10h au CPAS de Florenville sur rendez-vous au 061/32.52.72
- ◇ Le 1^{er} vendredi du mois de 13h30 à 14h30 au CPAS de Virton sur rendez-vous au 063/39.53.13
- ◇ Le 1^{er} vendredi du mois de 10h à 12h à la commune d'Aubange sur rendez-vous au 063/39.53.13

Agence Immobilière Sociale agréée par le
Gouvernement Wallon

N° d'entreprise : 0466.158.244

Rue des Faubourgs 49 à 6700 ARLON

Tél : 063/39.53.13 - www.logesud.be

info@logesud.be



Wallonie



Agence Immobilière Sociale

Rue des Faubourgs 49
6700 ARLON

www.logesud.be

Tel : 063/39.53.13

Mail : info@logesud.be



Logésud

Logésud est une agence immobilière sociale agréée par la région wallonne. Sa mission est de promouvoir l'accès au logement aux locataires bénéficiant de revenus modestes.

Dans cette optique, Logésud joue le rôle d'intermédiaire entre les propriétaires et les locataires.

Les avantages pour le propriétaire:

- ◇ La garantie du paiement du loyer et ce même en cas de vide locatif,
- ◇ La gestion du bien par l'AIS: recherche d'un locataire, rédaction des baux et états des lieux, suivi des obligations du locataire,...
- ◇ L'accompagnement social des locataires et la visite régulière du logement,
- ◇ Le suivi et l'entretien du bien par le locataire et la remise en état en cas de dégradation autre que l'usure normale,
- ◇ L'exonération ou réduction du précompte immobilier.

Les avantages pour le locataire:

- ◇ La location d'un logement répondant aux critères de salubrité de la région wallonne
- ◇ Un loyer à prix modéré
- ◇ Un logement répondant aux besoins et à la situation familiale,
- ◇ Un accompagnement social et technique dans la gestion du logement.

Les communes concernées:

Logésud gère des logements sur les 15 communes de l'arrondissement d'Arlon et de Virton.

Il s'agit des communes suivantes:

- ◇ Arlon
- ◇ Attert
- ◇ Aubange
- ◇ Chiny
- ◇ Etalle
- ◇ Florenville
- ◇ Habay
- ◇ Martelange
- ◇ Meix-devant-Virton
- ◇ Messancy
- ◇ Musson
- ◇ Tintigny
- ◇ Rouvroy
- ◇ Saint-Léger
- ◇ Virton